

DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT D'AUCH
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2023/39

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze septembre à 18h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 07 septembre 2023.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 16 ; Nombre de votants : 21

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA - M. CAVALIERE - Mme CUEILLENS - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - Mme GOULU-MARTINAT - Mme KLUCZYNSKI - Mme COUDERC - Mme MESSERLI-CIPRES - M. GEYRES - M. OSPITAL - Mme NARRAN - M. ROSELL - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme FAUCHE à Mme CUEILLENS - M. GUICHARD à M. GEYRES - M. CHAULET à Mme BRANA - M. BOURGUIGNON à M. OSPITAL - Mme LAPLANE-SOTUM à Mme NARRAN.

Absents : Mme BRAZZALOTTO - M. CAUQUIL

Objet : Projet d'esthétique des réseaux électriques : Place des Tisserands et abords

Mme le Maire expose aux membres du Conseil municipal le projet d'esthétique des réseaux: programme Partenariat ENEDIS/TE32/Communes 2023.

Le devis définitif de l'entreprise BOUYGUES s'élève à 93 870€ HT, la participation communale s'élève à 50% de ce montant soit 46 935€ HT, Mme le Maire soumet la proposition :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet cité en objet
- d'inscrire au budget de l'exercice en cours la somme de 46 935€ correspondant à la part communale.

Publié le 21 septembre 2023
En Préfecture le 21 septembre 2023
Pour extrait certifié conforme,

Le 18 septembre 2023
Madame le Maire,
Barbara NETO

